



# Le Carniérois

Bulletin de liaison de la Municipalité

**N°140 Octobre 2016**

## CONCERT DE CHANT CHORAL

L'association Atelier 27 de Carnières, organise comme chaque année, son concert de chant choral à l'église St Germain de Carnières, ce **DIMANCHE 9 OCTOBRE à 16h00**

Ce concert, le 16<sup>ème</sup> organisé consécutivement, verra se produire la chorale « LA CASTELLANE » de Le Cateau en Cis.

L'intégralité des sommes perçues sera reversée au profit des enfants malades de Madagascar, œuvre gérée par Sœur Nicole et les Sœurs de Sainte Thérèse d'Avesnes.

Venez nombreux

## MODIFICATIONS A VENIR

### DECHETTERIE

A compter du 9 janvier 2017, l'accès aux déchetteries de l'intercommunalité se fera avec un badge d'identification. Pour l'obtenir il sera nécessaire de remplir un formulaire et de le retourner avec les pièces demandées au SIAVED (Douchy) ou de le restituer aux gardiens de la déchetterie.

Ce badge nominatif vous sera directement adressé par courrier. Le premier sera gratuit, il vous en coûtera 5€00 si vous en souhaitez un second.

Nous reviendrons vers vous dès que nous aurons plus de précisions.

### BUREAU DE POSTE

Les horaires du bureau de poste vont être revus sous peu. L'amplitude d'ouverture restera la même l'après-midi mais passera de 14h00 à 16h30 au lieu de 13h30 à 16h00.

Le bureau sera par contre fermé le Samedi matin.

## TRAVAUX RUE DE LA FERME à BOISTRANCOURT

Nouvellement créée, la rue de la ferme, à droite juste avant la ferme, est la rue qui dessert à la fois les 3 logements qui la bordent, les 3 logements du fond ainsi que les établissements BRICOUT Frères, le silo à céréales du groupe CARRE et une parcelle de terre de la SCEA Boistrancourt.

Sa conception d'origine, un remblais de ternaire, qui avec la fréquence de passage de véhicules de tous types, a fait que ce chemin est vite devenu aussi difficilement praticable qu'un chemin rural, indigne, de notre commune, tant pour les riverains qui l'empruntent chaque jour que pour les entreprises, leurs clients et le transport scolaire effectué par la commune.

Après avoir abordé son aménagement lors de plusieurs réunions, le conseil municipal, par délibération en date du 26 mai, a donné son accord pour la création d'un accès en béton de 5m de large sur 200m de long, selon les modalités suivantes :

Participation communale : 43.240€

Participation privée : 20.000€ répartie comme suit

J.Catteau : 3.000€, Groupe Carré 5.000€, SARL Bricout Frères 12.000€.

Ce chemin est devenu propriété communale par rétrocession à l'euro symbolique de la part de la SCEA Boistrancourt. Les frais de bornage d'un montant de 900€ ont été à la charge de la commune.

Parallèlement à ces travaux la SARL BRICOUT Frères a financé l'aménagement de l'entrée de son dépôt.

La commune a financé le réseau pluvial de cette chaussée pour un montant de 5.565€.

Par soucis de sécurité un lampadaire sera implanté à l'entrée de cette rue pour un montant de 3975€ avec une prise en charge de l'Intercommunalité à hauteur de 50%

## **DATE A RETENIR**

17 Décembre. Salle des fêtes : Concours de Belote organisé par le Basket Club de Carnières.

## **COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE**

Présents lors de la dernière réunion du conseil municipal, les services de la gendarmerie rappellent ces quelques modalités pour lesquelles ils seront vigilants :

- Non-respect des feux comportementaux rue de Boussières et de Caudry : Suppression de 4 Points et 135€ d'amende.
- Non-respect du Panneau STOP au carrefour de la rue P curie et de la rue du Faubourg : Suppression de 4 points et 135€ d'amende.
- Dans le cadre des mesures nécessaires en vue sécuriser les abords des établissements scolaires, le stationnement interdit de la rue Pasteur situé entre les deux écoles deviendra **stationnement et arrêt interdits**
- Une enquête est également en cours quant aux incivilités commises sur de nombreux véhicules.
- Un arrêté relatif au démarchage à domicile a été pris par la mairie, il y est affiché. Celui-ci fait obligation aux vendeurs de se faire connaître en mairie avant toutes prospections afin de décliner leurs coordonnées pour transmission à la gendarmerie.
- La mairie leur délivrera un document, à vous présenter, attestant que cette formalité a été réalisée celui-ci ne cautionnera cependant pas la qualité, la compétitivité ou la moralité de la prestation qui vous sera proposée.
- A défaut de documents à vous présenter, si vous avez un doute sur l'intervenant, contacter : la gendarmerie (03 27 37 20 22) ou la mairie ( 03 27 78 66 92).

## **CROIX ROUGE FRANCAISE**

La croix-rouge française organisera pendant la période du 24 Octobre au 19 Novembre, une campagne de sensibilisation auprès du grand public. Une équipe ira à la rencontre des habitants à leur domicile, au nom de la Croix-rouge, elle sera clairement identifiable par un badge.

Cette campagne de sensibilisation n'implique en aucun cas la collecte d'argent en espèces ou en chèques, ni de distribution de prospectus.

## **SITES INTERNET**

Comme le font, déjà, de nombreuses personnes

Vous pouvez prendre connaissance des nouvelles de la commune (Comptes rendu des réunions de conseil, évènements divers...à l'adresse suivante: **[carnieres.free.fr](http://carnieres.free.fr)** et des nouvelles de notre intercommunalité sur à l'adresse : **[www.caudresis-catésis.fr](http://www.caudresis-catésis.fr)**.

## **CLUB D'ANIMATION SOCIALE ET DE LOISIRS**

Le club organise, avec le concours d'une conseillère en image (relooking) **ce vendredi 7 Octobre** à la Salle du Square une vente de vêtements, Dames, prêt à porter, grandes et petites tailles de tous styles.

Ouverture de 10h00 à 19h00 sans interruption.

Vente également de bijoux, d'écharpes et de ceintures

## **RESTOS DU COEUR**

Les inscriptions pour la campagne 2016/2017 auront lieu en Mairie

**Uniquement ce Lundi 31 Octobre de 14h00 à 17h00**

Pour vous aider à remplir votre dossier, merci de bien vouloir vous munir des documents suivants :

- Votre livret de famille,
- votre carte nationale d'identité
- Vos Justificatifs de ressources mensuelles (attestation CAF, Pôle Emploi, Retraite....)
- Votre justificatif de domicile (quittance EDF)
- Votre dernière quittance avec le montant de votre loyer
- Tous documents relatifs à un dossier de surendettement en cours ou de dettes particulières excepté les prêts à la consommation